



## **Réunion Commission Formation du 26 juin 2024**

<b>Participant(e)s</b>	DFTLV : Guillaume BEAURUELLE / DLN : Vanessa BUQUET / DPCT : Sébastien DANJOIN / ETAT : Christine FARA / RECTORAT : Xavier FONTAINE / PREFECTURE : Sylvain BORDE / CFDT : Dominique TREFFLE / CFE CGC : Grégory MATIAS / MEDEF : Bruno NICOLE / U2P : Pascal DUFOUR, Christophe TABOURET / FO : Dominique JAQUOT, Sébastien JAMAIN / CARIF-OREF : Nathalie LAVOLO
<b>Excusé(e)s</b>	DLN : Frédérique BOFF / AGENCE DE L'ORIENTATION : Anne Cécile RIC, Sophie THEUNYNCK / CGT : Lionel LEROGERON / U2P : Mikael DE CAMBOURG / UDES : Claire BUREAU

Validation du compte rendu du 14 mars dernier : compte rendu validé

2 groupes de travail dans cette commission :

### **1. Groupe de travail « Illettrisme » Intervention de Sylvain Borde**

1<sup>ère</sup> réunion le 21 mai 2024.

Pour rappel, ce groupe de travail a été mis en place suite à une décision prise en Bureau du Crefop, au cours duquel un bilan du Plan Régional de Prévention de Lutte contre l'Illettrisme (PRPLI) 2019-2022 avait été présenté. Ce bilan listait un certain nombre d'actions et la stratégie régionale en matière de lutte contre l'illettrisme.

Une demande de mise en œuvre de nouvelles actions pour la lutte contre l'illettrisme avait été formulée par les membres du Crefop

Rappel sur la définition de l'illettrisme : personne ne maîtrisant pas la lecture, l'écriture, le calcul, le numérique après avoir été scolarisée en français.

Le groupe de travail se compose du quadripartisme État, Région et partenaires sociaux, du centre de ressources illettrisme du Carif-Oref de Normandie et de la chargée de mission de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), Géraldine Chambon.

### **Travaux en cours :**

Objectif prioritaire : Validation pour fin 2024 d'une feuille de route régionale pour lutter contre les situations d'illettrisme en Normandie afin d'initier de nouvelles actions

- Nouvelle réunion du groupe de travail, le 3 juillet 2024 à 14h en visioconférence, puis en septembre. L'idée étant de faire aboutir cette feuille de route à l'automne
- Possible mise en place de sous-groupes thématiques
- Se rapprocher des différents acteurs souhaitant mettre en œuvre des actions
- Certains chantiers seront plus longs à initier

Demande d'un calendrier plus précis pour les dates de réunion afin que chacun puisse s'organiser au mieux dans son planning. Voir pour remettre sur le site du Carif-Oref toutes les dates des différentes commissions et groupes de travail.

Demande de présentation de la mission CRIA (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme) du Carif-Oref au 2<sup>ème</sup> semestre en même temps que la présentation de la feuille de route. Ces présentations auront lieu lors de la réunion de cette commission le 28 novembre.

Concernant la feuille de route, ne pas hésiter à contacter Sylvain Borde afin de l'alimenter sur des sujets qui semblent essentiels ou importants. Il s'agit vraiment d'un travail collaboratif.

## **2. Groupe de travail « Carte des formations » :**

**Rappel de Pascal Dufour :**

**Première réunion du GT le 23/05/2024 – Commande du Bureau de travailler sur la carte des formations**

- Comment mieux impliquer les acteurs économiques régionaux et les partenaires sociaux à l'élaboration des cartes de formation professionnelle dans les lycées ?
- Le Rectorat et la Région ont présenté la nouvelle méthode d'élaboration des cartes des formation à la suite d'une évolution
- Un certain nombre d'outils d'analyse qui existent et d'autres qui ont été mis en place, notamment le diagnostic formation compétences élaboré par le Rectorat
- Différents timings des modes et moyens de consultation des branches et des acteurs économiques qui ont un accord avec la Région

Au cours de cette réunion, 4 propositions ont été émises dont 3 retenues directement par le Bureau du Crefop du 10/06/2024 pour continuer à faire évoluer la méthode de consultation et d'implication des partenaires :

- Nouveau process présenté à 4 secteurs d'activités (industrie, sanitaire et social, transports et BTP). Il était important d'avoir un retour de ces acteurs économiques sur ces nouvelles méthodes, à savoir s'il y avait des points d'améliorations à mettre en œuvre par rapport à ces consultations -> envoi d'un questionnaire avant la fin de l'été à toutes ces branches pour un retour d'analyse en la matière (questionnaire en cours d'élaboration).
- Réflexion sur la définition des besoins sur les métiers dits transversaux (secrétariat, comptabilité, communication, gestion entreprise ...) : métiers qui concernent tous les secteurs d'activité mais où aucun secteur ou branche n'a la capacité de faire une vraie analyse interne.

Proposition de travail : définir les métiers liés à ce secteur transversal et solliciter les partenaires sociaux interpro comme les branches professionnelles. Proposition validée de principe, à voir comment la mettre en œuvre.

- Renforcer l'information des partenaires sociaux membres du CREFOP autour d'une réunion de travail spécifique entre septembre et octobre 2024. Pourraient être présentés les objectifs, les méthodes, les outils, sur les projets d'ouverture ou fermetures.
  - Dernier axe à retravailler pour une nouvelle proposition : depuis l'analyse de la carte des formations, on dénote notamment un besoin de compétences en RH, et donc un besoin en compétences des entreprises. Il y a également un besoin de compétences sur l'évolution technologique des métiers et des formations. Comment s'organiser aujourd'hui ?
    - > élaborer peut-être un cahier des charges ou définir des compétences qui seraient pertinentes pour construire cette carte des formations ?
    - > demander peut-être aux acteurs économiques de compléter le panel des acteurs qui pourraient être sollicités pour l'élaboration des branches ?
- Cette partie demande à être retravaillée lors d'un petit groupe, le 17 juillet prochain.

#### **Intervention de Vanessa Buquet :**

L'élaboration s'est effectuée en 2 temps cette année : une première partie avec les collègues de l'Éducation nationale à la suite du diagnostic élaboré par les DDAT puis par les établissements qui ont procédé à un auto-diagnostic de leurs formations. Et, dans un second temps, avec un rapprochement avec les représentants professionnels.

- Comment améliorer les documents transmis, nécessité d'accompagner davantage à la compréhension de ces documents d'où l'importance du questionnaire à envoyer cet été ?
- Comment compléter l'offre de formation sans faire de concurrence ?

Pour M. Treffle, ne pas oublier de tenir compte de la logique territoriale et de la demande sociale car environ 2/3 des lycéens en voie pro envisage de poursuivre son parcours de formation et non de s'insérer directement dans l'emploi.

M. Dufour renvoi à l'instruction ministérielle du 13 juillet qui indique notamment la prise en compte de cette notion.

### **3. 2024 – 2026 : Bâtir ensemble une nouvelle offre de services formation continue à l'échelle de la région**

#### **Intervention de Guillaume Beauruelle (projection Powerpoint)**

- Début de travail le 9 avril 2024 qui a permis d'initier la démarche et qui vise à bâtir pour 2026 une nouvelle offre de service formation continue à l'échelle de la région

Rappel : l'offre actuelle se décompose en 3 blocs :

- L'acquisition et le développement du socle de compétences
- La construction de parcours d'accès à la formation et à l'emploi
- Le dispositif de formation qualifiante

Achat de formation sous forme de marchés publics dont la fin se situe entre fin 2025 et septembre 2026. Cela nécessite de réécrire le contenu de ces marchés publics.

Environnement en évolution : fin du PRIC 2019–2023 mais aussi le changement de Pôle emploi en France Travail qui ne donne pas juste un rôle d'opérateur d'intermédiation entre l'offre et la demande mais aussi un rôle d'outillage des acteurs pour faire des diagnostics de territoire.

Nouveau protocole signé pour 2024-2027 (précision de la DREETS de Normandie : à hauteur de 40 % pour l'État)

Prise en compte de la diminution des budgets alloués à la formation (environ les 2/3 par rapport au budget initial).

Ce contexte amène à redécliner l'offre de service de la Région en termes de formation, et donc à écrire le SPRFP (Service Public Régional de la Formation Professionnelle) :

#### 2 obligations dans ce SPRFP :

Un droit pour toute personne cherchant à s'insérer sur le marché du travail :

- D'acquérir un 1<sup>er</sup> niveau de qualification jusqu'à un niveau 4
- De faciliter son insertion professionnelle, sa mobilité ou sa reconversion

Une obligation pour la Région :

- De permettre l'accès à une formation professionnelle conduisant à un titre ou diplôme de niveau 4, au plus, enregistré au RNCP
- La gratuité de la formation (frais pédagogiques et certification)

#### **Des missions spécifiques prévues par le Code du Travail :**

- Lutte contre l'illettrisme (socle de connaissances et de compétences)
- Égal accès des femmes et des hommes aux filières de formation
- Accès des personnes en situation de handicap à l'offre de formation
- Formation professionnelle des personnes sous main de justice
- Accompagnement des personnes en recherche d'emploi sur le champ de la validation de l'expérience (financement de points relais conseil sur la VAE et l'accompagnement à la validation, c'est-à-dire le parcours qui permet d'aller valider son diplôme)

#### **Et des questions complémentaires :**

- La Région doit-elle accompagner les transitions (numérique, écologique, distanciel ...) ?
- Formations certifiantes / qualifiantes : quels achats demain ? Même format ? Modules ? certificats de compétences ?
- Faut-il envisager plus de dispositifs spécifiques (ex. du dispositif senior) ?
- Étudier la complémentarité des services : ce que la Région doit faire dans le cadre du SPRFP, travailler davantage en partenariat ?
- Approfondissement des réflexions tout au long du mois de mai 2024 par des ateliers avec un ensemble d'acteurs du champ de l'emploi et de la formation, afin d'identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
- Rencontre le 3 juillet 2024 avec l'ensemble des têtes de réseau, des organismes de formation qui ont écrit un livre blanc qui identifie les plus-values et moins-values de l'offre de service actuelle afin d'enrichir la discussion d'octobre

- À partir d'octobre 2024 se dérouleront des « ateliers bénéficiaires », confrontations des réflexions avec les besoins des usagers (demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation et acteurs économiques) pour identifier avec eux leurs besoins de formation sur l'ensemble des filières achetées aujourd'hui.

**Le nouveau SPRFP devrait pouvoir être présenté lors de la prochaine commission Formation du Crefop du 28 novembre prochain avant la soumission au vote des élus en Assemblée plénière de décembre.**

**Ceci permettra de décliner ensuite l'ensemble des cahiers des charges de formation afin de lancer des consultations en termes de marché public à partir de janvier février 2025 et d'aboutir à une nouvelle offre de formation pour le début 2026.**

**Agenda :**

**Commission formation le 12 septembre 2024 après-midi à Caen (et visio) – Région Normandie**

**Salle à définir**

**Commission formation le 28 novembre 2024 après-midi (avec présentation de la mission CRIA du Carif-Oref de Normandie) à Rouen (et visio) – Région Normandie**

Salle esplanade E252 située sur l'esplanade 2<sup>ème</sup> étage – boulevard Gambetta, derrière le jet d'eau, à Rouen.

L'accès au bâtiment étant sécurisé, contacter Vanessa Buquet au **07 72 38 02 01** pour l'ouverture.